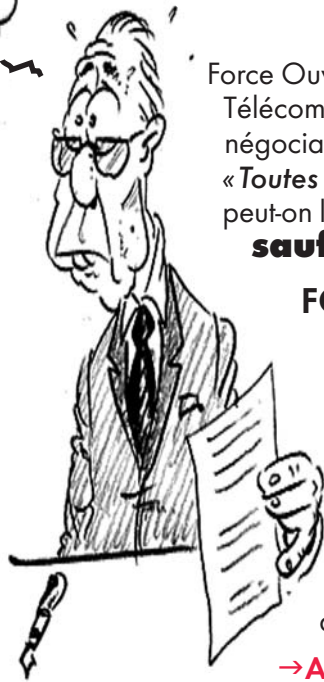




Accords "STRESS"

LA TROMPERIE !



Force Ouvrière ne cesse de le répéter : la direction générale de France Télécom « promène » ses organisations syndicales dans les négociations « stress » !
« Toutes les organisations syndicales ont signé au moins un accord » peut-on lire dans l'Intranoo, concernant les accords « stress », **toutes sauf FO !**

FO ne pouvait signer ces 4 premiers accords pour les raisons suivantes :

- **Accord N° 1 - Mobilité** : « pérennité des emplois de 3 ans » rétablissant de facto le Time to Move !
- **Accord N° 2 - Vie privée/Vie professionnelle** : « concentration de salariés » rétablissant de facto les restructurations !
- **Accord N° 3 - Stress au travail dit ANI** mettant en place des « indicateurs de mesure de la mobilité forcée » : **un comble !**
- **Accord N° 4 - Fonctionnement des IRP** où l'on peut lire qu'il sera fait « une proposition de réaffectation » à une victime de harcèlement ! **La double peine, en somme !**

Mais, non content de tenter de nous faire avaler des couleuvres, la Direction de France Télécom revient maintenant sur un de ses principaux engagements : 3 500 recrutements externes ! Voir courrier Force Ouvrière au verso.

Plus que jamais, à Force Ouvrière, nous voulons connaître :

- les budgets alloués à la transformation sociale de l'entreprise ;
- les noms des responsables ;
- le calendrier social de la direction .

Et plus que jamais, Force Ouvrière revendique :

- l'arrêt des restructurations,
- l'arrêt des fermetures de sites,
- l'arrêt des mobilités forcées,
- l'ouverture de négociations sur l'emploi.

**Pour Force Ouvrière, les rodomontades de France Télécom n'y changeront rien !
La souffrance au travail n'est ni amendable, ni négociable.**

Nous voulons son éradication !

LE DEVOIR DE S'EXPRIMER,
LE DROIT D'ÊTRE CONSIDÉRÉS

FO**FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION****COM**

60 rue Vergniaud 75640
Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
telecoms@fo-com.com

Paris, le mardi 15 juin 2010.

France Télécom
À l'attention de M. Bruno Mettling
Directeur Exécutif en charge des Ressources Humaines
6, place d'Alleray
75505 Paris cedex 15

Objet: recrutements externes

Monsieur le Directeur Exécutif,

Nous avons appris à travers de multiples réunions et échanges, à divers niveaux de l'entreprise sur le périmètre France, qu'une vague de recrutements externes conséquente était en préparation pour le mois de juin. Y voyant le début de mise en œuvre de l'engagement visant à recruter 3 500 personnes cette année, nous ne pouvions que nous en féliciter.

Or, il se trouve que d'autres informations très récentes font état d'une décision d'annuler 25 à 30 % de cette vague de recrutements.

Vous comprendrez, Monsieur le Directeur Exécutif, notre étonnement et nos interrogations.

- S'agit-il d'une remise en question d'un engagement emblématique dans le contexte actuel ?
- Ne pensez-vous pas qu'une telle décision prise in extremis, sans doute suite à une alerte financière, soit de nature à menacer le début de confiance que le personnel pourrait porter à la nouvelle direction ?
- Quelle est la pertinence d'une telle décision ? En effet, d'un point de vue strictement financier, l'urgence de cette décision ne saute pas aux yeux, d'autant que les recrutements devaient se faire prioritairement parmi le personnel en CDD. Par ailleurs, sauf à remettre en question la compétence des directeurs d'Unités Opérationnelles, les recrutements prévus étaient destinés à combler des besoins pressants, voire critiques.
- Qui a pris cette décision ?

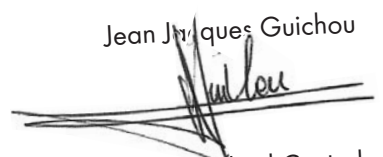
Monsieur le Directeur Exécutif, nous vous demandons de relancer les recrutements qui sont aujourd'hui nécessaires, là où la pression exercée sur les salariés et agents de l'entreprise est la plus forte.

L'importance de cette décision est à la hauteur de l'urgence de la situation. Nous attendons donc des éclaircissements rapides de votre part.

Sachez que, par souci de transparence, nous rendrons publics nos échanges sur le sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean Jacques Guichou



Délégué Syndical Central